

Affaire suivie par :
Nathalie DUFRENOY
Tel : 02 38 77 31 37

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE FAY AUX LOGES - MAIRE DE FAY
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR - SAUR

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

AEP FAY AUX LOGES

Prélèvement	00153369	Commune	FAY-AUX-LOGES
Unité de gestion	0056 AEP FAY AUX LOGES	Prélevé le :	mercredi 28 septembre 2022 à 09h40
Installation	UDI 000415 FAY AUX LOGES	par :	CARSO-BM
Point de surveillance	P 0000000405 BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	Mairie	Motif:	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	17,2	°C				25,00
Chlore libre	0,23	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,25	mg(Cl2)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1FM Code SISE de l'analyse : 00167395 Référence laboratoire : LSE2209-66726

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0					
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0					
Odeur (qualitatif)	0					
Saveur (qualitatif)	0					
Turbidité néphélométrique NFU	<0,10	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)			0	
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)			0	

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,54	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	563	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
-------------------	-------	------	--	--	--	------

FER ET MANGANESE

Fer total	<10	µg/L				200,00
Manganèse total	<10	µg/L				50,00

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00153369)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Orléans le 9 décembre 2022

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Centre-Val de Loire
L'adjointe à la Directrice départementale
du Loiret
Annaïg HELLEU